



CRIIRAD

Siège association et laboratoire : 471 av. V. Hugo / Valence / FRANCE
Téléphone : 33 (0)4 75 41 82 50 / Télécopie : 33 (0)4 75 81 26 48
Courriel : contact@criirad.org / Web : <http://www.criirad.org>

COMMUNIQUE CRIIRAD

25 mai 2011 – 11h00

Version modifiée le 26/05 – 13h

MENSONGE DE TCHERNOBYL : BIS REPETITA ?

La CRIIRAD publie ce jour la carte qui prouve que la France a été contaminée dès le 22 mars 2011 : les masses d'air contaminé par les rejets radioactifs de la centrale nucléaire de FUKUSHIMA DAIICHI sont arrivées 2 jours avant la date indiquée par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) ; elles ont affecté ce jour-là les trois quarts de la France (et non pas le seul sommet du Puy-de-Dôme) ; l'activité de l'iode 131 particulaire était plus de 20 fois supérieure à celle annoncée pour le 24 mars.

La France métropolitaine n'a pas été touchée 48 heures après l'Europe septentrionale mais simultanément. Pour établir sa cartographie, la CRIIRAD s'est basée sur les chiffres de l'IRSN et de certains exploitants, chiffres qui ne figurent pas sur le site CRITER où se trouve, de source officielle, « l'ensemble des résultats de la surveillance spécifique du territoire français (métro-pole et DROM-COM) effectuée par l'IRSN dans le cadre du suivi de l'impact à très longue distance des rejets radioactifs de l'accident de Fukushima » mais sur le site du Réseau National de Mesure de l'environnement (RNM), curieusement délaissé au profit du premier en pleine gestion de crise.

La CRIIRAD a saisi ce jour, le Premier ministre, M. François FILLON, et le président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, M. André-Claude LACOSTE, d'une **DEMANDE D'ENQUETE** sur la chronologie des faits et les différents niveaux de responsabilités. Placé sous la tutelle conjointe de cinq ministères, l'IRSN intervient, en effet, comme appui technique du gouvernement et de l'ASN pour toutes les questions relatives à la radioprotection et à la surveillance radiologique du territoire français. Sur financement public, il est notamment chargé de « rendre compte de la réalité des contaminations de l'environnement et des risques associés ».

Attention cela ne remet pas en question l'évaluation faite par la CRIIRAD du très faible impact des rejets de FUKUSHIMA DAIICHI sur la France. Les nombreux dysfonctionnements relevés par la CRIIRAD sont en revanche préoccupants dans la perspective d'un nouvel accident, impliquant des niveaux de contamination plus élevés.

PLUS D'INFORMATION

- Lire le courrier adressé au Premier ministre
- Lire le courrier adressé au Président de l'ASN
- Afficher la carte de France de la contamination de l'air par l'iode 131 particulaire le 22 mars 2011.
- Lire l'extrait du rapport de la CRIIRAD relatif à l'impact des rejets radioactifs de FUKUSHIMA DAIICHI sur la France - Chapitre / contamination de l'air et à l'analyse critique des informations officielles.
- Visionner la consultation des résultats relatifs au 22 mars 2011.
Site RNM : <http://www.mesure-radioactivite.fr/public/>